



Mollegès **INFOs**

JOURNAL MUNICIPAL #06 JANVIER 2026



46

CITOYENNETÉ



14

AMÉNAGEMENTS



26

CULTURE

LES TEMPS FORTS DE 2025



L'ESPACE CULTUREL MAURICE BRÈS EST NÉ

À l'occasion de la cérémonie des vœux, la salle des fêtes est officiellement renommée "Espace Culturel Maurice Brès", maire emblématique de Mollégès de 1983 à 2020. Un hommage émouvant, en présence de ses proches, de nombreux élus et de la population venus saluer le parcours et l'engagement de l'homme pour son village. La prise de parole de Maurice Brès a été ponctuée d'applaudissements nourris, illustrant la trace indélébile laissée par son action publique.

PARI GAGNÉ POUR LES JEUNES AVEC LE GAMING

Le eSport a déboulé en force à Mollégès, à l'image d'une course effrénée de Mario Kart 8 Deluxe ou d'une reprise de volée de Jude Bellingham, emblème du jeu EA Sports FC25. Deux tournois auxquels ont participé de nombreux jeunes, alors que d'autres rivalisaient sur simulateurs automobiles, bornes d'arcade et casques de réalité virtuelle. Un vrai moment de détente pour les adolescents, ponctué par les finales diffusées et commentées en direct sur grand écran.



À L'ASSAUT DES CHÂTEAUX GONFLABLES

Avec le parcours "warning" long de 30 mètres de long, animé par l'équipe de Hugo Ricavy (association Sport et Bien-Être pour tous), le jeu "Equaliseur King Kong" encadré par l'inépuisable Joëlle du service périscolaire et le "Safari parc", la piscine à balles réservée aux tout-petits, il y en avait pour tous les âges et tous les goûts à l'Espace Manson. Ces spectaculaires structures gonflables ont permis aux enfants de courir, sauter... et s'amuser en plein air !

UN PETIT-DÉJEUNER RÉPUBLICAIN POUR TOUS

Pour la première fois, les Mollégeois se sont retrouvés sur la place de l'hôtel de ville pour célébrer le 14 juillet autour d'un petit-déjeuner républicain. Un moment gourmand et convivial partagé le jour de la fête nationale avec, au menu, des spécialités locales (miels, viennoiseries, fruits, pains, confitures, lait...). De quoi réjouir plusieurs générations de convives avant la traditionnelle cérémonie ponctuée par La Marseillaise.



DOUBLE RECORD POUR "LE DÎNER DE CONS"

La 4^{ème} édition de "Mollégès en Scène" a réuni plus de 500 spectateurs en deux soirées. Après "Liquidation", le one-man show de Jean-Luc Lemoine, qui a séduit le public, c'est la pièce de théâtre "Le dîner de cons", mise en scène et interprétée par Anthony Joubert, qui a véritablement mis le feu à l'Espace Culturel Maurice Brès. Des fous rires en pagaille, une soirée à guichets fermés et un don record de 1900€ pour "Octobre rose", qui milite pour le dépistage du cancer du sein !

PATINOIRE, SAPIN, CHANTS... C'EST DÉJÀ NOËL !

Une piste de curling, un château gonflable, une patinoire, un canon à neige... il n'en fallait pas plus pour se plonger dans l'ambiance de Noël, entre gourmandises et activités de montagne. L'arrivée du Père Noël a été dignement saluée par les petits et les grands, ravis de partager le chocolat (ou le vin chaud) en famille ou entre amis. La soirée s'est conclue par l'illumination du sapin et le feu d'artifice, avant les toujours très attendus chants des enfants de l'école élémentaire.



COMMENT CONTACTER LA MAIRIE ?

- Place de l'Hôtel de Ville - 13940 Mollèges
- 04 90 95 03 51
- Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le lundi jusqu'à 18h)

COMMENT CONTACTER NOS SERVICES ?

INFORMATIONS GÉNÉRALES

accueil@molleges.fr

AGGRESSION, ACCIDENT DE LA ROUTE, DÉPÔT SAUVAGE

police@molleges.fr

PÉRISCOLAIRE, CANTINE, ACCUEIL DE LOISIRS

enfance@molleges.fr

PROJET DE CONSTRUCTION OU DE DÉMOLITION

urbanisme@molleges.fr

CANDIDATURE SPONTANÉE, RECHERCHE D'EMPLOI

rh@molleges.fr

NAISSANCE, MARIAGE, PACS, DÉCÈS

etacivil@molleges.fr

CHANGEMENT D'ADRESSE, NOUVEAUX ARRIVANTS

elections@molleges.fr

ACTUALITÉ CULTURELLE, ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

bibliotheque@molleges.fr

INFOS MUNICIPALES, ASSOCIATIVES ET FESTIVITÉS

communication@molleges.fr

RENDEZ-VOUS AVEC M^{ME} LE MAIRE OU UN(E) ÉLU(E)

secretariat@molleges.fr

OÙ TROUVER LES INFOS DE LA COMMUNE ?

 www.molleges.fr

 Ville de Mollèges

 villedemolleges13940

Plan de ville disponible en Mairie

Panneaux lumineux :

- Rond-point du Cours et de l'avenue du Comtat
- Rond-point du Cours et de l'avenue des Paluds

Panneaux d'affichage :

- Place de l'hôtel de ville
- Cours (entre la boulangerie et le primeur)
- Mas Chabert
- Espace Culturel Maurice Brès
- Maison des associations
- Gare (prochainement)

+ D'INFOS SUR WWW.MOLLEGES.FR

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre site internet.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Corinne CHABAUD

1^{ère} adjointe : Evelyne FAURE

Délégations : Finances - Urbanisme - Vie locale - Ressources humaines

2^e adjoint : Benoît FABRE

Délégations : Jeunesse - Enfance - Vie scolaire - Sport

3^e adjointe : Guylaine PEYTIER

Délégations : Environnement - Affaires sociales - Cérémonies

4^e adjoint : Serge MARUZZO

Délégations : Vidéo-protection - Bâtiments communaux - Communication - Associations

5^e adjointe : Annie MARY

Délégations : Culture - Patrimoine - Tourisme

6^e adjoint : Jean-Paul DUREAU

Délégations : Sécurité - Voirie - Marchés publics - Appels d'offre

Conseiller municipal délégué :

Patrick MARCON

Délégations : Sécurité et Tranquillité publique - Personnel municipal technique - Transports scolaires et Mobilité

Conseiller municipal délégué :

Vincent FAURE

Délégations : Agriculture - Fêtes

Conseillers municipaux

Maurice BRÈS

Gilles CASTEAU

Marie-Josée COSTE

Sandrine DESSAUD

Frédéric FABRE

Christine FABRIGOULE

Françoise FARAUDO

Manon PARRAUD

Marion PITRAS

Jean-François RIGAT

Conseillers municipaux

d'opposition

Clément CHABAUD

Vivian LOESEL

Jean-François HURIER

Marie BRUGIÈRE





“

Nos projets ont été pensés au nom de l'intérêt général, qui est et restera la condition numéro un de mon engagement.

”



Mollèges INFOS #06

Journal municipal

1 Place Hôtel de Ville - 13940 Mollèges

04 90 95 03 51

accueil@molleges.fr

www.molleges.fr

Ville de Mollèges

villedemolleges13940

Directrice de la publication : Corinne CHABAUD

Crédit photos : Ville de Mollèges, ComConcept, DR

Conception graphique : Ludovic DANGLES-LACQUOIS

Impression : Imprimerie Les Presses de la Tarasque

13150 TARASCON

Tirage : 700 exemplaires

CHÈRES MOLLÉGEOISES ET CHERS MOLLÉGEOIS,

Chaque année, les Français plébiscitent les maires à l'heure de désigner leur "élu préféré". Au terme d'une année 2025 particulièrement instable à l'échelon national, où les extrêmes ont fait de la politique politique pour mieux fracturer la société, cela est encore plus vrai. Plus que jamais, le maire se présente aujourd'hui comme le garant de la proximité et de l'authenticité. Et je le ressens à chaque rencontre avec vous.

J'achève ce mandat en mars 2026 avec le devoir du sentiment accompli. D'abord, parce que mon équipe et moi-même avons respecté la feuille de route pour laquelle nous avions été élus ; ensuite, parce que nous sommes allés souvent au-delà de nos engagements malgré les retards dus aux crises successives (sanitaire, économique, énergétique, démocratique).

La succession de Maurice Brès, auquel nous avons témoigné un hommage sincère en renommant notre salle des fêtes, était un sacré défi à relever tant il a transformé Mollèges dans le respect de son histoire. En toute humilité, je pense que nous avons été à la hauteur, répondant aux problématiques de la jeunesse, des familles, des commerçants, des seniors, avec une priorité : préserver notre environnement.

Une phrase qui revient tel un refrain à chacun de nos échanges. En 2024, nous avions lancé une série de rendez-vous dans plusieurs secteurs de la commune pour aller à la rencontre des habitants. En 2025, nous avons invité cette fois-ci les Mollégeois en mairie pour une réunion publique ; prolongée par des discussions à bâtons rompus, certaines se formalisant par des rendez-vous. Je suis en effet convaincue que du dialogue et du débat, naissent les idées de demain.

Des projets, nous en portons au quotidien. Avec ambition et détermination, telle est notre ligne de conduite. Les grands travaux achevés ou débutés en 2025 attestent de notre volonté de construire un avenir commun, dont le socle est la sécurité et le bien-être de toutes les générations. Certains chantiers viennent bouleverser nos habitudes, j'en suis consciente ; mais croyez bien qu'ils ont été pensés au nom de l'intérêt général, qui est et restera la condition numéro un de mon engagement.

Le bon sens est la première de mes convictions. Et, chaque jour, je déploie mon énergie à respecter la ligne de conduite d'une équipe, à entretenir la confiance des électeurs et à rassembler toute la population. Parvenir à ce que Mollèges demeure un havre de paix où sérénité rime avec festivités est notre vœu le plus cher. C'est un enjeu de taille qui se bâtit jour après jour. Et sa réussite sera d'autant plus belle si elle porte le sceau du collectif.

Car si le mandat de maire est le plus beau dont on puisse rêver, encore plus quand il suscite une adhésion massive des citoyens, je garde à l'esprit que "seul on va plus vite, ensemble on va plus loin".

Avant de vous inviter à feuilleter notre magazine et de vous encourager à suivre notre actualité sur les réseaux, je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et de santé. Prenez soin de vous et à très bientôt !

Corinne Chabaud

Maire de Mollèges

Présidente de Terre de Provence agglomération
et Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

UN PROJET DE TRAVAUX ? DIRECTION LA MAIRIE

**Construction nouvelle, travaux sur bâtiment existant, division foncière en vue de bâtir, démolition, certificat d'urbanisme opérationnel...
Tous ces projets sont soumis à déclaration et/ou autorisation.**



Le service urbanisme de la mairie de Mollèges est à votre disposition pour vous conseiller et vous guider dans cette démarche. Il s'assure de la complétude des dossiers et du respect des règles au regard de notre Plan Local d'Urbanisme.

La commission d'urbanisme examine les dossiers de Permis de Construire et les Demandes Préalables en s'assurant que le projet déposé est conforme au Plan Local d'Urbanisme, consultable sur www.molleges.fr et en mairie.

- lundi de 13h30 à 18h (sans rendez-vous)
- mardi, mercredi et jeudi : fermé au public
- vendredi de 8h à 12h sur rendez-vous uniquement



PERMANENCES EN MAIRIE

• Solih (amélioration de l'habitat) :

3^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h

• ATOL (suivi des dossiers RSA) :

2^{ème} jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h sur RDV

• Assistante Sociale Conseil départemental :

2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 9h à 12h sur RDV

📞 04 13 31 03 50

• Conseiller numérique Terre de Provence :

tous les lundis de 8h à 12h sur RDV

📞 06 22 54 42 72 - 📩 dbernard@terredeprovence-agglo.com

• Mutuelles Générales d'Avignon

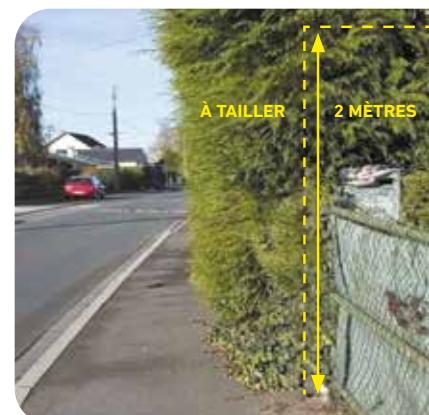
📞 04 90 95 03 51

18 février, 15 avril, 16 septembre et 16 décembre (13h30 à 16h sur RDV)

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

La municipalité rappelle que les arbres, les arbustes et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et en réduisant la visibilité des automobilistes. Il est donc impératif pour les riverains de procéder à l'entretien des plantations à proximité du domaine public.

En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée.



"Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue."



L'ACCUEIL DE LOISIRS : UN COMPLEXE À LA HAUTEUR DES ATTENTES

Après avoir ouvert un accueil de loisirs fonctionnant dans les écoles en 2021, la commune a construit un site entièrement dédié aux 3-12 ans, disponible pour les vacances scolaires, les mercredis et le temps périscolaire. Cette structure, en capacité d'accueillir 99 enfants depuis le 5 janvier dernier, les familles ont pu la découvrir lors d'une journée portes ouvertes.





UN CHANTIER D'ENVERGURE



La construction d'un accueil de loisirs sans hébergement a été rendu possible grâce à une subvention du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 1,14 million d'euros, dans le cadre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement signé en 2021. Une journée portes ouvertes a permis aux familles mollégeoises de découvrir cet équipement, qui améliore le bien-être des enfants comme du personnel municipal.

Enfants et parents ont pu, à cette occasion, visiter le centre et découvrir cet écrin flambant neuf au gré de plusieurs animations. Outre la partie réservée au personnel (bureau, salle de réunion, vestiaires, sanitaires et local de rangement), le site se compose de deux espaces distincts : un pour les petits (3-7 ans) et un pour les grands (8-12 ans). Les deux sont équipés de salles intérieures, de préaux et d'aires de jeux extérieures.





LA FORMATION DES AGENTS, UNE PRIORITÉ



Afin d'encadrer les enfants, la directrice de l'accueil de loisirs, Anaïs Ramos, et la responsable du service périscolaire, Joëlle Jonckheer, peuvent s'appuyer sur la compétence de plusieurs agents municipaux expérimentés. Parallèlement à la construction du bâtiment, la commune a mis un point d'honneur à former son personnel. Ainsi, Noémie Crouzet et Muriel Desprez ont validé leur BAFA, respectivement en 2024 et 2025, rejoignant Aurélie Messin, déjà titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Marie Chabaud et Valérie Gaillanne sont, elles, détentrices du BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien). Une équipe complétée par Carole Santos et Noémie Vicente, toutes deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) dans nos écoles et présentes à l'accueil de loisirs. Enfin, le recrutement des agents saisonniers est axé en priorité sur les jeunes mollégois diplômés.





VINGT-QUATRE MOIS DE TRAVAUX

La municipalité remercie tous les professionnels qui sont intervenus sur le chantier : Valorim Développement (assistant maître d'ouvrage), CITTA Architectes et Strada Ingénierie (maîtrise d'œuvre), BTP Consultants (contrôle technique), SOCOTEC (CSPS), SARL KP2 (fondations, gros œuvre, charpente, couverture), SCJ Étanchéité (étanchéité), SARL MASFER (menuiseries extérieures et serrurerie), ISOLBAT (aménagement intérieur), IROKO (menuiseries intérieures), BERSAM téléphone (électricité, CFO, CFA), SARL Installation Chauffage Plomberie (CRVPS), Colas France (terrassements) et Provence Éco Énergie (photovoltaïque).





RETOUR EN IMAGES SUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES



Plus de 200 personnes ont poussé la porte du nouvel accueil de loisirs mollégeois, qui abrite également le service périscolaire (garderies du matin et du soir).

Les familles ont visité cet équipement flambant neuf et les enfants ont participé à plusieurs ateliers : stand de maquillage et de tatouage éphémère, activités sportives sur tapis, PhotoBooth, coloriage...

Petits et grands ont signé la "table d'or" de ce jour inoubliable : "le 10 janvier 2026, j'y étais !".

Un agréable moment partagé autour d'un petit-déjeuner par les familles, les membres du conseil municipal et les élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Un beau moment de fraternité et de transmission entre les générations..

Restait à trouver un nom pour cette structure moderne dédiée à l'accueil des 3-12 ans : "le Bosquet" a été proposé par le CMJ et validé dans la foulée en conseil municipal.

COMPRENDRE LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chaque année, la commune vote son budget afin d'assurer le bon fonctionnement des services publics et de préparer l'avenir. Le budget 2025 traduit une gestion rigoureuse et responsable des finances communales, dans un contexte économique exigeant.

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires à la vie quotidienne de la commune : salaires des agents, entretien des bâtiments, énergie, aides aux associations, services à la population. Il s'agit là de dépenses indispensables au service des habitants.

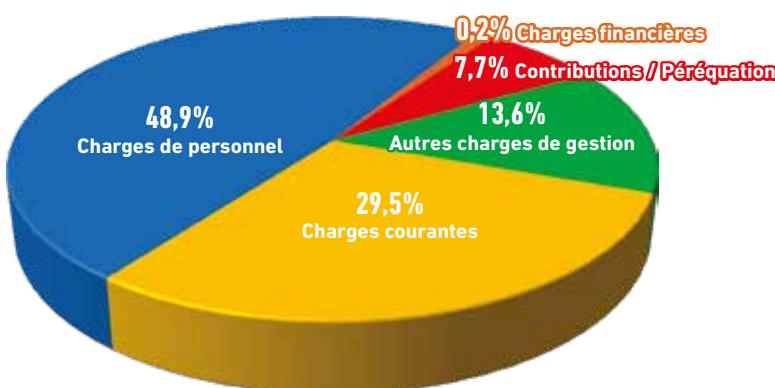
En 2025 :

- les dépenses de fonctionnement s'élèvent à environ **2,55 millions d'€**,
- les recettes de fonctionnement atteignent **3,2 millions d'€**.

Les principales dépenses de fonctionnement se répartissent ainsi :

- les **charges de personnel** représentent le premier poste, avec environ **1,22 million d'€**. Elles concernent les agents municipaux qui assurent au quotidien les services administratifs, techniques, culturels, scolaires et l'entretien des espaces publics.
- les **charges courantes**, pour environ **737 000 €**, couvrent notamment l'eau, l'électricité, les carburants, les fournitures scolaires et administratives, l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des équipements.
- les **autres charges de gestion courante**, à hauteur d'environ **340 000 €**, comprennent les subventions aux associations, le soutien au CCAS, la contribution au service d'incendie et de secours, la participation au fonctionnement de la crèche ainsi que les indemnités et formations des élus.
- Certaines dépenses sont obligatoires, comme les mécanismes de solidarité financière entre collectivités (péréquation), pour environ **193 000 €**.
- Les **charges financières**, liées principalement aux intérêts d'emprunts, restent très limitées (environ **6 000 €**), signe d'un endettement maîtrisé.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



DES RECETTES SUPÉRIEURES AUX DÉPENSES

Les recettes de fonctionnement, d'un montant total de **3,2 millions d'euros**, proviennent principalement :

- des impôts et taxes locales,
 - des dotations et participations de l'État,
 - des produits des services communaux.
- Grâce à ces recettes, la commune parvient à couvrir l'ensemble de ses dépenses de fonctionnement.

QU'EST-CE QUE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ?

La différence positive entre les recettes (3,2 M€) et les dépenses (2,55 M€) génère un excédent de fonctionnement. Il s'agit là d'un élément clé de la bonne santé financière de la commune. Il permet :

- de financer une partie des investissements (travaux, équipements, aménagements) sans recourir excessivement à l'emprunt,
- de sécuriser l'avenir face aux imprévus,
- de maintenir une gestion équilibrée et prudente des finances communales.

UN BUDGET RESPONSABLE ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le budget de fonctionnement 2025 illustre la volonté de la municipalité de maîtriser les dépenses, tout en garantissant des services publics de qualité et en dégageant une capacité d'autofinancement pour les projets futurs.

Le budget communal est consultable en mairie pour tous les habitants qui souhaitent en connaître le détail.



ÉCLAIRAGE PUBLIC : UN ENJEU STRATÉGIQUE ET DURABLE

Depuis 2021, la commune a engagé une modernisation complète de son parc d'éclairage public. Cela répond à des enjeux environnementaux, techniques, économiques et de qualité de service.

En l'espace de trois ans et demi, plus de **830 000 € HT** ont été investis afin de remplacer les anciennes lampes sodium par des **équipements LED**, d'installer des **mâts solaires**, des **modules de télégestion**, et de renouveler les **mâts d'éclairage sportif du stade municipal**. Ces travaux ont bénéficié d'un fort soutien financier, avec une prise en charge à **70 % par le Département et l'État**, via le dispositif **Fonds Vert**, représentant **plus de 580 000 €** de subventions. Ainsi, **le reste à charge pour la commune s'élève à 250 000 €**.



POURQUOI UN TEL INVESTISSEMENT ?

DES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX MAJEURS

- Réduction significative des émissions de CO₂ grâce à une baisse importante de la consommation électrique.
- Suppression des substances dangereuses, notamment le mercure, présent dans les anciennes lampes sodium ou mercure.
- Diminution de la pollution lumineuse grâce à un éclairage plus directionnel et mieux maîtrisé.
- Meilleure préservation de la biodiversité nocturne, avec des luminaires LED à température de couleur adaptée (≤ 3000 K).

DES AVANTAGES TECHNIQUES DURABLES

- Allumage instantané, sans temps de chauffe.
- Qualité d'éclairage nettement améliorée, avec un rendu des couleurs plus fidèle (IRC élevé).
- Durée de vie prolongée et fiabilité accrue des équipements.
- Compatibilité avec les systèmes de télégestion, ouvrant la voie à une gestion intelligente de l'éclairage public.

DES BÉNÉFICES DIRECTS POUR LES USAGERS

- Amélioration de la visibilité et de la sécurité routière.
- Confort visuel renforcé pour les piétons comme pour les automobilistes.
- Éclairage plus homogène, avec une réduction notable de l'éblouissement.

UN AVANTAGE ÉCONOMIQUE DÉTERMINANT

Dans un contexte marqué par la crise énergétique et la forte hausse des prix de l'électricité, la modernisation de l'éclairage public représente un levier d'économies particulièrement efficace :

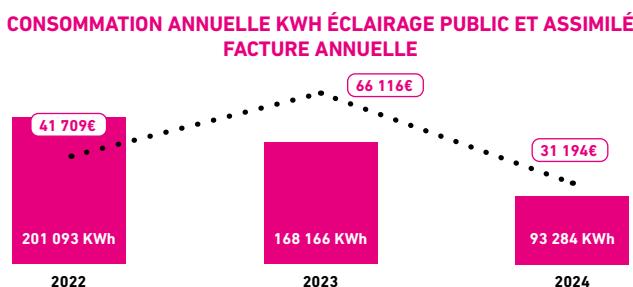
- 54 % de réduction de la consommation énergétique par rapport aux anciens équipements.
- Diminution des coûts de maintenance, grâce à une durée de vie des LED comprise entre 50 000 et 100 000 heures.
- Possibilité d'adapter l'intensité lumineuse en fonction des horaires et des usages (télégestion), permettant de réaliser des économies supplémentaires durant la nuit.

QUEL RETOUR SUR INVESTISSEMENT ?

Les résultats observés entre 2022, 2023 et 2024 confirment pleinement la pertinence de cet investissement. En tenant compte :

- du passage à l'éclairage LED,
- de l'extinction nocturne programmée,
- et de la modulation d'intensité, la consommation électrique liée à l'éclairage public a été réduite de moitié.

Cela représente une économie projetée de 49 000 € sur la période, conduisant à un retour sur investissement estimé à 7,5 ans, au regard de la dépense nette de 250 000 € supportée par la commune.



UNE AIRE DÉDIÉE AUX LOISIRS DE PLEIN AIR

Autour du City Stade, transféré à l'automne 2023 pour laisser place au futur Accueil de loisirs, plusieurs équipements accessibles à tous ont vu le jour : des agrès sportifs, un baby-foot, des tables de pique-nique et une table de ping pong. Un point d'eau potable a été installé et les balles sont à récupérer à la bibliothèque ou à la mairie. Le site a rapidement conquis les jeunes Mollégeois : des plus petits à la sortie de l'école aux plus grands le mercredi ou le week-end.

Toujours aux portes de l'Espace Manson, les joueurs de pétanque bénéficient d'un boulodrome municipal ouvert à tous. Un club de boulistes seniors s'y donne rendez-vous deux fois par semaine.

Merci de respecter tous ces équipements de loisirs en plein air qui participent à l'embellissement de notre cadre de vie pour toutes les générations.



UN BOULODROME... AU LAURON DES FEMMES

Il ne manquait qu'un terrain de pétanque dans ce décor de carte postale. À quelques mètres du lavoir historique du Lauron des femmes, il est désormais possible de pointer, tirer... et s'amuser à la fraîche après avoir partagé un pique-nique en famille ou entre amis. Un aménagement qui complète l'équipement de l'Espace Manson.

Jean-Paul DUREAU
Sécurité – Voirie
Marchés publics
Appels d'offre



Serge MARUZZO
Vidéo-protection
Bâtiments communaux
Communication – Associations



LE CHEMIN DE BOUSCARON SÉCURISÉ

Au terme de six mois de travaux, l'aménagement de la portion allant de l'entrée du village jusqu'au rond-point du chemin du Mas d'Imbert est terminé. Et le résultat est réussi autant d'un point de vue esthétique que technique.

L'objectif était en effet de favoriser le confort des riverains et améliorer leur sécurité en obligeant les automobilistes à réduire leur vitesse (limitée à 30 km/h) : création d'un cheminement piéton, de places de stationnement, de chicanes, ainsi que plantation d'espaces verts. Un investissement rendu possible grâce au soutien financier majeur du Département des Bouches-du-Rhône.



UNE COMMUNE RÉACTIVE



À la suite des intempéries du dimanche 21 septembre, la commune de Mollèges avait officiellement engagé une procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Par un arrêté du 25 septembre 2025, le ministère de l'Intérieur a porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Mollèges (inondations et coulées de boue).

La décision étant motivée par "l'intensité anormale du phénomène durant l'événement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations qui présentent une période de retour supérieure ou égale à 10 ans".

Cette démarche a permis aux sinistrés de réduire les délais de traitement par l'État et d'offrir aux Mollégeois concernés la possibilité d'être indemnisés plus rapidement par leurs compagnies d'assurance (déclaration sous 30 jours).

LE QUARTIER DE LA GARE EN COURS DE RÉAMÉNAGEMENT



Le chantier de requalification du quartier de la Gare a débuté en vue de réaménager, sécuriser et mettre en valeur ce secteur de la commune. En concertation avec les commerçants et les professionnels, il a été décidé de démarrer le chantier à l'automne 2025 pour l'achever en juin 2026 afin de ne pas perturber la saison touristique. Les travaux prévoient :

- l'enfouissement des containers,
- la réfection de l'éclairage public,
- le réaménagement de la devanture des commerces et des parkings,
- la création de places de stationnement,
- la redéfinition des espaces verts,
- la modification et la sécurisation de la circulation sur les contre-allées,
- l'aménagement de trottoirs et de cheminement piétons.

L'accès aux commerces du quartier de la Gare et à la zone d'activités Les Grandes Terres de la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles à Eygalières est évidemment maintenu.

Coût total : 830 000 € (hors taxes)

Financeurs : Département des Bouches-du-Rhône et État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)



*Liberté
Égalité
Fraternité*



INFOS TRAVAUX

**MOLLÈGES-GARE :
LES COMMERCES
RESTENT OUVERTS
ET LES PARKINGS
ACCESSIBLES**

SOYEZ CONNECTÉS !

Coupures de courant par Enedis, intervention de la Régie des Eaux de Terre de Provence, fuite de gaz, élagage, enquête publique... ayez le bon réflexe en suivant l'actualité de la commune sur www.molleges.fr et Facebook.

Rappelez-vous le report de 24h de la rentrée scolaire en raison d'une alerte météo de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ou encore l'incident à l'aérodrome de Romanin, le 26 septembre dernier, ayant provoqué la coupure de la circulation sur la RD99, l'installation d'un périmètre de sécurité et l'intervention d'un technicien de GRDF dans chaque foyer pour réalimenter le réseau.



UN PARTENAIRE ENGAGÉ POUR LE QUOTIDIEN ET L'AVENIR DE MOLLÉGÈS

À Mollégès, les politiques publiques ne sont pas des concepts abstraits. Elles se lisent dans nos rues, se vivent dans nos équipements, et s'inscrivent durablement dans le paysage de notre village. Une fois encore en 2025, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône confirme son engagement constant aux côtés de notre commune, avec plus de 500 000 € d'aides pour accompagner des projets concrets, utiles et attendus.



Ce soutien s'inscrit dans la continuité d'un partenariat solide, noué de longue date entre Mollégès et le Département. Depuis 2015, et sous l'impulsion de la Présidente Martine Vassal, le Département fait le choix d'une action de proximité, attentive aux réalités locales, aux besoins des communes et à l'équilibre des territoires. Depuis 2015, ce sont plus de 10 millions d'euros qui ont déjà été mobilisés en faveur de Mollégès, traduisant une confiance réciproque et une vision partagée de l'aménagement du territoire.

Pour l'année 2025, une enveloppe de 357 000 € est consacrée aux travaux de proximité. Ces interventions sont essentielles pour entretenir, moderniser et sécuriser le patrimoine communal, au plus près des usagers.

- Installation d'un module de télégestion sur la route de Plan d'Orgon, pour une meilleure maîtrise des équipements et une sécurité renforcée.
- Changement des menuiseries de la salle des fêtes, améliorant confort thermique et performance énergétique.
- Réfection des sols de l'école maternelle, afin d'offrir à nos plus jeunes un environnement plus sûr et plus accueillant.
- Réfection de la toiture de la salle des associations, lieu essentiel de la vie associative locale.
- Réhabilitation de plusieurs voies communales, notamment le chemin du Mas de Crau et le chemin de Bouscaron Sud, garants d'une circulation plus fluide et plus sécurisée.



PRÉSERVER NOTRE ÂME PROVENÇALE

En 2025, 41 411 € sont mobilisés dans le cadre du dispositif départemental "opération façades" pour les particuliers afin d'encourager l'embellissement du centre ancien.

ASSURER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Le Département a investi 24 244 € pour l'extension du dispositif de vidéoprotection dans la commune.

AGIR FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

Une enveloppe de 79 960 € a été consacrée à des actions de désimperméabilisation, de renaturation et de végétalisation, afin de lutter contre les îlots de chaleur et de favoriser la biodiversité.

ENGAGER UNE ACTION UTILE ET ÉQUILIBRÉE

Au total, ce sont 502 615 € qui sont investis en 2025 par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à Mollégès. Derrière ces chiffres, il y a une méthode : celle d'un Département qui fait confiance aux communes, respecte leur autonomie et agit au plus près des habitants permettant à Mollégès de poursuivre son développement.

DES ÉQUIPEMENTS POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE



Outre l'installation de trois nouvelles caméras de vidéo-protection, la commune a investi dans des feux tricolores dits "récompenses" et des panneaux "Stop" afin de réduire la vitesse automobile.

En 2024, déjà, lors des réunions de proximité, les élus avaient été interpellés par les habitants de tous les quartiers de Mollégès sur la vitesse excessive de certains véhicules aux abords du village, comme dans le centre. Bis repetita en 2025 lors de la cérémonie des vœux, puis lors du petit-déjeuner républicain organisé sur le parvis de l'hôtel de ville.

Consciente des enjeux, la commune a implanté en juin quatre "Stop" sur trois axes de circulation jugés dangereux. La signalisation horizontale (traçages au sol) et la signalisation verticale (panneaux) sont visibles comme l'exige le code de la route. Des contrôles ont déjà été pratiqués en vue de sensibiliser les usagers.

- Route de Saint-Andiol, à l'intersection du boulevard du Clos de la Font (école élémentaire)
- Grand Rue, à l'intersection de l'avenue des Paluds (devant "Utile")
- Chemin du Mas d'Imbert, à l'intersection du chemin des Aubes (double sens de circulation)

DES FEUX TRICOLORES "RÉCOMPENSES"

Afin d'inciter les automobilistes, les motos et les camions à réduire leur vitesse, quatre feux tricolores dits "récompenses" ont été installés en novembre. Deux feux se situent sur l'avenue du Comtat et deux autres sur la route de la Gare où la circulation provoque des nuisances sonores et des risques pour la sécurité des cyclistes et des piétons, notamment.

Le principe de fonctionnement de ces feux "récompenses" est de permettre aux usagers qui respectent la vitesse d'avoir le feu vert lorsqu'ils atteignent la ligne d'effet des feux. Un outil pédagogique déjà expérimenté avec succès dans plusieurs communes, et alimenté par des panneaux solaires.

LE QUARTIER DE LA GARE EN TRAVAUX

Le chantier de requalification du quartier de la Gare de Mollégès, qui a débuté en novembre dernier, vise à réaménager, sécuriser et mettre en valeur le giratoire (lire en page 16).

Les travaux s'achèveront à la fin du premier semestre 2026.

DES MOYENS AU SERVICE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

En coordination permanente avec les Brigades de Gendarmerie d'Orgon et de Saint-Andiol, le centre d'Incendie et de Secours d'Alpilles-Durance et la préfecture des Bouches-du-Rhône, la Police municipale de Mollèges assure plusieurs missions de sécurité sur la commune.

- Surveiller et organiser la circulation et le stationnement sur la commune grâce à des arrêtés municipaux.
- Veiller à la sûreté publique avec la prévention de certains actes malveillants (vols, dégradations...).
- Maintenir la salubrité publique en luttant contre les dépôts sauvages et en appliquant le Règlement Sanitaire Départemental (divagation d'animaux errants, suivi sanitaire, pollution, tags...).
- Agir pour la tranquillité publique en intervenant comme médiateur dans les conflits de voisinages et autres.
- Faire respecter l'ordre lors des manifestations publiques (événements festifs, commémorations, élections...).



UN AGENT MUNICIPAL À L'ÉCOUTE

Jérôme, notre policier municipal, privilégie la prévention et l'information pour que la répression ne soit appliquée qu'en ultime recours.

Il est joignable au bureau de police, aux horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h15 à 17h (sauf le mercredi, de 7h30 à 12h). Et pendant vos vacances, pensez au dispositif "Opération Tranquillité Vacances" !

📞 04 90 95 03 51
06 35 47 98 65
✉️ police@molleges.fr
Facebook et Messenger : PM Molleges

BRIGADE TERRITORIALE DE GENDARMERIE MOBILE

57, avenue Alphonse Daudet (anciennement Centre des Finances Publiques) 13670 Saint-Andiol
Permanence le vendredi matin
✉️ blm.saint-andiol@gendarmerie.interieur.gouv.fr

BRIGADE TERRITORIALE DE GENDARMERIE AUTONOME

6, chemin du Stade 13660 Orgon
📞 04 90 73 00 06
(du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h ; dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h)

UNE URGENCE ?

📞 Appeler le 17 ou le 112

UN SMS ?

💬 Écrire au 114

UNE APPLICATION MOBILE ?

⬇️ Télécharger gratuitement
"Ma Sécurité"

PLUS D'INFOS

💻 www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

ALPILLES-DURANCE, PLUS QU'UNE CASERNE !

À Mollèges, le centre de secours Alpilles-Durance incarne chaque jour les valeurs d'engagement et de proximité qui font la force de nos sapeurs-pompiers. Cet été encore, leur activité a été particulièrement intense, avec de nombreuses interventions locales mais aussi des renforts extérieurs, notamment à Martigues et dans l'Aude, lors du grand incendie du massif des Corbières.

"Derrière chaque intervention se cache un entraînement exigeant et un engagement de tous les instants. Les pompiers d'Alpilles-Durance manœuvrent régulièrement pour rester prêts à intervenir dans les meilleures conditions", explique le lieutenant Jérôme Michel, chef de Centre. "Leur esprit d'équipe se retrouve également dans le sport : deux sapeurs-pompiers féminins ont ainsi participé au championnat de France de cross, dans le Doubs, illustrant que la cohésion et l'entraide se vivent aussi en dehors des interventions, dans le sport comme dans le quotidien du centre."

Cette cohésion se transmet également à la jeune génération grâce à la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), véritable fierté du centre de secours. Cette année, deux classes sont présentes : 17 élèves en JSP2 et 6 en JSP4. Encadrés par une équipe de formateurs, eux-mêmes sapeurs-pompiers volontaires qui consacrent leur temps libre à cette mission, ces jeunes découvrent la rigueur et les valeurs du métier dans un cadre à la fois formateur et bienveillant.



LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS, UNE RELÈVE ENGAGÉE

Chaque samedi matin, les JSP se retrouvent à la caserne pour une formation variée, mêlant cours théoriques et pratiques, sport et ateliers techniques. La moitié de leur temps est consacrée à des activités physiques (endurance, tractions, grimper de corde, athlétisme) tandis que l'autre moitié porte sur les gestes de secours, la lutte contre les incendies, la protection des biens et de l'environnement, ou encore la compréhension du rôle citoyen des acteurs de la sécurité civile.

Les JSP participent également aux cérémonies officielles du 14 juillet, du 11 novembre et du 8 mai, aux rencontres sportives, aux manœuvres et à divers événements communaux. Leur parcours de quatre ans, ponctué d'examens et d'évaluations, représente bien plus qu'une formation : c'est une véritable école de la vie. Tous ne deviendront pas sapeurs-pompiers, mais chacun en ressortira grandi, porteur de valeurs de solidarité, de respect et de dépassement de soi. Leur engagement citoyen mérite d'être salué.

Pour rejoindre la section des jeunes sapeurs-pompiers, il faut avoir entre 13 et 14 ans. Une belle aventure humaine, accessible à tous les jeunes désireux de s'impliquer au service des autres.

"Un grand merci à l'ensemble des sapeurs-pompiers aldois pour leur dévouement et leur disponibilité sans faille. Leur implication, tout comme celle de leurs jeunes recrues et de leurs formateurs, contribue chaque jour à la sécurité et à la cohésion de notre commune", conclut le lieutenant Jérôme Michel, chef de Centre.



CANDIDATURE

Le centre de secours Alpilles-Durance recrute également des sapeurs-pompiers volontaires tout au long de l'année. Pour toute information, il suffit de contacter le chef de centre au **04 90 20 02 25** ou d'envoyer sa candidature à **aldchf@sdis13.fr**

LA PRÉVENTION AU CŒUR DE L'ACTION DES SAPEURS-POMPIERS

Transmise aux plus jeunes comme aux habitants, elle constitue la première étape de la sécurité.

Depuis 2015, chaque logement doit être équipé d'un détecteur de fumée (DAAF). Cet appareil simple mais essentiel alerte les occupants dès les premiers signes d'incendie.

Pensez à vérifier régulièrement son bon fonctionnement, notamment lors des changements d'heure, et à le remplacer si nécessaire : un petit geste du quotidien pour un grand pas vers la sécurité.

DES GESTES SIMPLES POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Dans le village comme en campagne, la végétation est une richesse à entretenir dans le respect des règles de sécurité. Petit tour d'horizon des obligations légales...

L'avancée des branches d'un arbre sur la voie publique est de nature à entraver la commodité du passage et/ou à gêner la circulation sur le domaine public routier communal et, éventuellement, à mettre en jeu la sécurité des piétons.

La voie publique concerne l'ensemble des voies ouvertes à la circulation publique. Les trottoirs sont considérés comme des dépendances de la voie et font partie intégrante de l'emprise du domaine public routier (CE, 14 mars 1975, n° 90899). Le maire peut ainsi imposer aux riverains des voies de procéder à l'élargissement ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies.



DÉBROUSSAILLER : PENSEZ-Y !

Dans un contexte de dérèglement climatique, les Bouches-du-Rhône sont régulièrement soumises à des épisodes de sécheresse et à un risque incendie particulièrement élevé.

Pour éviter le pire en plein été, les particuliers sont appelés à débroussailler dès le mois de février, un geste vital contre la propagation du feu. Débroussailler, c'est protéger votre maison et votre famille ! Le non-respect des OLD est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.



**LES BONNES RAISONS
DE DÉBROUSSAILLER**
**C'est la meilleure protection
pour vous et votre famille
contre les feux de forêt
et de végétation.**



NON AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES !

Face au danger que représentent les chenilles processionnaires du pin, la municipalité a installé des éco-pièges sur le boulevard du Clos de la Font (à proximité de l'aire de jeux). Une solution durable, fiable et écologique qui remplace efficacement les traitements chimiques tout en préservant la biodiversité.

NON AUX FRELONS !

En partenariat avec Terre de Provence agglomération, la commune s'engage face à ce véritable danger pour les abeilles. Un piège a été posé à l'Espace Manson afin de capturer les reines et limiter la propagation de l'espèce. Des pièges sont fournis aux apiculteurs et aux communes, mais pas encore aux particuliers.



LA NATURE, ÇA SE CULTIVE !



Sollicités pour le traditionnel ramassage des déchets dans le village, les participants ont participé à des ateliers lors la Journée de l'Environnement "Nettoyons le Sud".

Quelques dizaines de Mollégeois se sont mobilisés pour cette journée consacrée à la préservation de la nature. La collecte des déchets sur la route de Noves et au chemin du Mas d'Imbert a malheureusement battu des records !

Preuve que cet engagement citoyen est indispensable pour maintenir la qualité de notre cadre de vie.

L'après-midi, les animaux de La Ferme de Billy-Billy et les activités manuelles (création de pièges pour les frelons asiatiques, dégustation de miels, atelier poterie, jeux en bois, fabrication de nichoirs, plantations de tomates et de basilic...) ont réjoui tous les participants.



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Toute l'année, la municipalité multiplie les actions dans le respect de la faune et de la flore. Une réflexion qui accompagne chaque chantier : le chemin de Bouscaron, l'accueil de loisirs et l'aménagement du city stade, pour les plus récents. Des plantations de mûriers platanes et de platanes (Platanor Vallis Clausa) ont été privilégiés au vu de leur résistance à la maladie du chancre coloré.

C'est précisément à cause de ce fléau que la commune a dû se résoudre à abattre des platanes sur l'avenue du Lauron. Des micocouliers les ont remplacés pour amener de l'ombrage et de la fraîcheur dans le centre du village.

Enfin, et ce n'est pas un caprice, les services municipaux respectent le cycle de la biodiversité pour la tonte des pelouses (floraison naturelle pour les abeilles) et la taille des haies (nidification des oiseaux). Chez nous, les espaces verts sont entretenus avec professionnalisme et bienveillance pour mieux en profiter.



UNE ANNÉE À MOLLÉGÈS



29/01 : Inauguration du boule stadium municipal



30/01 : Galette des rois ES13 - Lis Urous Espandi



22/02 : St-Pierre d'hiver a Mollégès



17/04 : Journée Portes ouvertes de la maison pour seniors



26/04 : Election de Miss Alpilles avec Li Manjo Granouïo



04/05 : Participation record à la "Draïile des Alpilles" du Cyclo VTT Mollégès



05/06 : Belle affluence pour la Journée de l'Amitié avec Les Pénélopes



13/06 : Spectacle de fin d'année de l'école maternelle



20/06 : Patrick Brès et Pierre



27/06 : Ambiance festive au méchoui dansant de l'ES13



18-23/07 : Une Saint-Pierre belle de jour comme de nuit

02/09 : Les



11/10 : Première course solidaire pour Sport et Bien-Être pour tous



29/11 : Une Sainte-Barbe pleine d'émotions



06/12 : Cagnotte record pour le



DES PERFORMANCES ET DES ÉMOTIONS

Du spectacle proposé par La Garance, scène nationale de Cavaillon, au concert des Chants de Noël du Département, en passant par l'incontournable "Mollégès en scène" au profit d'Octobre rose, retrouvez les grands moments de la saison culturelle.



"Fiuminale", le duo vocal qui revisite les musiques corses d'hier et d'aujourd'hui



"Faune", la performance aérienne de la compagnie Libertivore, entre danse et cirque



"Liquidation", le one man show de Jean-Luc Lemoine qui décrypte nos dérives



"Le dîner de cons", la pièce de théâtre revue et corrigée par l' hilarant Anthony Joubert



"Vassilissa", un conte folklorique russe où les destins de femmes s'entrecroisent



"L'Ensemble Dulcisona", les 4 voix qui font résonner Noël sur les mélodies celtes



HOMMAGE AUX RÉSISTANTS

Le défilé de véhicules militaires et de soldats (avec armes factices) sur le Cours et l'exposition sur la "Libération du Sud" en mairie ont redonné de belles couleurs (bleu-blanc-rouge) et de l'attractivité aux Journées du Patrimoine.

Les associations "Des Ailes et des Toiles", "Mémoire de nos héros" et "Remenbranco" ont plongé le village dans le quotidien de la Seconde Guerre Mondiale le temps d'une après-midi. La municipalité s'est y associée avec une commémoration en hommage aux Résistants.

En marge de l'événement, les familles se sont promenées en calèches avec "Les attelages de Mimile", les passionnés d'histoire ont retrouvé Gabriel Clavel à la chapelle Saint-Thomas et les amoureux de musique ont écouté la chorale de Musicatreize à l'église.



ET AUSSI...

Outre les compagnies théâtrales amateurs qui se succèdent toute l'année à l'Espace Culturel Maurice Brès (La Posada de Don Quichotte, Profs et Élèves en scène de L'Isle sur la Sorgue, Kijoutout...), musiciens et choristes proposent plusieurs concerts dans l'église : Harmonie du Soleil, Kiosque à Musique d'Avignon, Chœur Aurélia, Promeneur des Étoiles et, bien sûr, Musicatreize.

Le point culminant a été la prestation du Quintette Goldmund, en résidence au Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron, qui a interprété gratuitement des œuvres de Brahms et Schumann dans le cadre de la tournée "Sur les routes de Provence", initiée par le Département des Bouches-du-Rhône.



CINÉ MARDI...

Cette année encore, près de 40 films à l'affiche dans les plus grands complexes de France ont été projetés à l'Espace Culturel Maurice Brès, deux mardis par mois à 18h et 20h30. Des séances supplémentaires sont programmées pendant les vacances pour les enfants (à 15h), l'été à la tombée de la nuit à l'Espace Manson, et, pour la Semaine Bleue : une première cet automne !

LE CARREFOUR DE NOS ENVIES



9 150 PERSONNES

sont entrées dans la bibliothèque cette année



3 050 PERSONNES

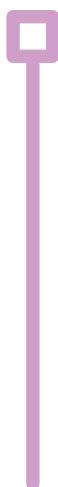
ont participé aux animations proposées par la bibliothèque



300 LIVRES ACHETÉS

SECTEUR JEUNESSE ET ADULTE

85 NOUVELLES INSCRIPTIONS



+ DE 150 ACTIONS CULTURELLES

- 80 accueils de classe (maternelle et élémentaire)
- 33 malles aux histoires (tous les mercredis hors vacances scolaires)
- 2 séances cinéma pour les enfants
- 1 semaine du jeu (escape game, jeux sorciers, puzzle, soirée jeux...)
- 1 spectacle pour les tout-petits "Les couleurs de l'eau"
- 1 spectacle pour tous à partir de 6 ans, proposé par la Bibliothèque départementale "Vassilissa"
- 1 concert "Superbravo"



MOLLÉ'JEUX À PARTAGER SANS MODÉRATION

La nouvelle édition de Mollé'Jeux, proposée cette année sur une semaine, a rencontré un très bel accueil de la part du public. Plusieurs animations jeunesse et familiales se sont enchaînées : malle aux histoires spéciale magie, atelier créatif "Petites Sorcières", chasse au trésor immersive - escape game inspirée de la BD Elfie, scrabble participatif... La grande soirée de clôture, organisée en partenariat avec l'association Les Alligators du Jeu, a réuni des Mollégeois de toutes les générations autour des jeux prêtés par la Bibliothèque départementale.



Le duo Superbravo a transporté le public avec ses sonorités pop-rock empreintes de poésie



Proposé par la bibliothèque départementale, le spectacle "Vassilissa" a attiré plus de 90 personnes à l'Espace Culturel Maurice Brès.

LA BIBLIOTHÈQUE DANS MA POCHE

Avez-vous téléchargé l'application "Biblix Mon Compte" sur votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur ?

Marielle et Fanny sont à votre disposition pour vous aider à l'installer.

Cette appli permet d'effectuer les opérations suivantes :

- voir son compte de prêts, son historique
- faire des réservations
- prolonger ses prêts
- annuler ses réservations
- modifier ses coordonnées (numéro de téléphone, email...)

Disponible dans l'AppStore ou dans le Google Play Store

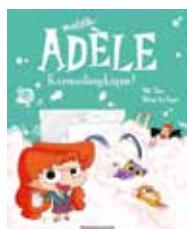


DÉCOUVRIR NOS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

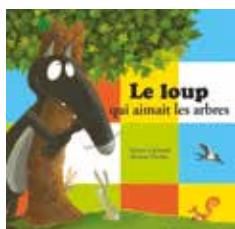
Fanny invite les enfants et leurs parents à des goûters nouveautés, présente les derniers achats et les coups de cœur de la bibliothèque. Les enfants partagent leur goûter et nous leur offrons les boissons.

Marielle vous convie à des petits déjeuners littéraires, autour d'un café, d'un thé et de gourmandises. Après la présentation des derniers achats du secteur adulte et de ses derniers coups de cœur, les lecteurs sont invités à échanger les leurs en toute convivialité.

LE TOP 5 DES ENFANTS EN 2025



"Mortelle Adèle Karmastrophique"
Mr Tan



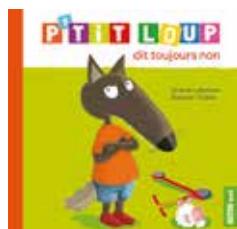
"Le loup qui aimait les arbres"
Orianne Lallement



"ELLES"
Bande dessinée
Kid Toussaint



"Je ne suis pas une pieuvre"
Eoin McLaughlin



"P'tit loup dit toujours non"
Orianne Lallement

LE TOP 5 DES ADULTES EN 2025



"La femme de ménage"
Frieda Mc Fadden



"Epoque"
Laura Poggioli



"Il n'a jamais été trop tard"
Lola Lafon



"Les Bouchères"
Sophie Demange



"Vous parler de mon fils"
Philippe Besson

INSCRIPTIONS & ANIMATIONS GRATUITES

151 route de Saint Andiol - 13940 Mollégès

OUVERTURE AU PUBLIC : Lundi : 9h-12h - Mardi : 14h-18h - Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h - Samedi : 9h-12h30

📞 04 32 61 10 16 - 📩 bibliotheque@molleges.fr - 🌐 <https://opac-x-bibliothequemolleges.biblix.net>

⬇️ bibmolleges ⬇️ [bibliothequemolleges](https://bibliothequemolleges.fr)

DES PAGES À FEUILLETER ENSEMBLE

Visites, lectures, prêts d'ouvrages, ateliers, expositions...

Tous les chemins mènent à la bibliothèque municipale, et dès le plus jeune âge !



Avec les enfants des deux classes de l'école élémentaire, la bibliothèque municipale participe au Prix des Incorruptibles, premier prix littéraire français consacré à la littérature jeunesse contemporaine. L'objectif est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des actions lecture autour d'une sélection de qualité.

Pour être "Incorruptibles", les jeunes lecteurs s'engagent à :

- lire les 6 ouvrages qui ont été sélectionnés
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- voter pour leur livre préféré

C'est une belle aventure collective très appréciée par les enfants et les enseignantes. Les enfants découvrent le plaisir de la lecture et participent au vote avec le plus grand sérieux. Cette année, l'autrice Emmanuelle Rey est venue rencontrer les deux classes au sein de la bibliothèque.



DES ÉCHANGES AVEC...

- **École maternelle** : chaque classe s'y rend une fois par mois (visite de l'expo, prêt de livres et lecture d'histoire)
- **Accueil de loisirs Mollégeois** : animations + lectures libres
- **Crèche Les Pommes Reinettes** : une fois par mois, accueil des tout-petits et lecture sur place
- **Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette**
- **Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône** : prêt de documents d'outils d'animation et propositions culturelles. Un grand merci !

DES ARTISTES AUTHENTIQUES ET DES SPECTATEURS ENTHOUSIASTES !

Expositions et rencontres d'auteurs ont rythmé l'année 2025, avec de belles interactions avec le public, toujours plus nombreux (plus de 2000 visiteurs !).



PROCHAINEMENT

Les spectacles proposés par la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône s'inscrivent dans le cadre du dispositif "Nous, sorcière et sauvage"

- **16 avril** : Théâtre "la Bête", Cie Loba. Conférence immersive sur l'homme sauvage. Spectacle proposé par la Bibliothèque départementale. Tout public, à partir de 10 ans.
- **11 juin** : Théâtre "Croire aux fauves", Cie Ume théâtre. D'après le livre "croire aux fauves" de Nastassja Martin, Editions Gallimard. Tout public, à partir de 13 ans.

FÉVRIER

- Un voyage en images au cœur de la Nature Australe, avec "Patagonie & terre de feu" de Christine & Marc Lieffroy.

MARS

- L'univers dessiné de Virginie Penalba, "Dessins, céramiques, tentures".

AVRIL

- Les aquarelles de Franck Ehniger, de nos belles Alpilles et de nos jolis villages.

MAI

- Découverte de la nature & exposition "les insectes" prêtée par la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône. Parallèlement, M. Pohlmann a présenté sa collection privée de myriapodes, araignées, scorpions, sauterelles, grillons, cigales... De nombreux phasmes ont été adoptés par les enfants.

JUIN

- La bibliothèque a accueilli l'autrice Aurélie Dye Pellisson pour la présentation de son dernier roman, "Ce que l'océan ne dira jamais"
- Sylvain Prudhomme a proposé une lecture musicale de son roman "L'enfant dans le taxi", pour une matinée suspendue à la bibliothèque.

JUIN - JUILLET

- "Merveilles du pays d'Arles" par Chaïb Bouchikhi à l'affiche pendant nos fêtes.

SEPTEMBRE - OCTOBRE

- Les photos surprenantes de David Dauba, ou la vie d'un homme dont le visage n'apparaît jamais.

NOVEMBRE

- Les photos de Lenny Vidal, du Ventoux aux Baronnies Provençales... une beauté à couper le souffle !

DÉCEMBRE

- Julie Chabaud est venue présenter son premier album "Le village du père Noël en 24 jours"
- Les peintures Chevaux-Rivages de Patricia Jean Cabot, une invitation à voyager dans la lumière.



L'ÉCOLE MATERNELLE EXPLORE LA BIODIVERSITÉ

À quelques jours de l'été, les enfants de toutes les classes ont exposé leur travail artistique sur le thème "L'arbre et la forêt", véritable fil rouge de cette année scolaire. Spectacle, sortie, apprentissage des sciences et production d'arts plastiques ont permis aux enfants de mieux comprendre la biodiversité.



Le thème 2025-2026 est les "petites bêtes", qui donne lieu à un travail sur les albums, en sciences et en arts plastiques. Une sortie est prévue au Naturoptère de Sérignan du comtat en avril. Jean-Michel Valls a proposé un élevage de chenilles que les enfants observent avec intérêt depuis plusieurs semaines... en attendant les phasmes scorpions !



L'école est toujours engagée dans l'USEP et plusieurs rencontres sportives ont lieu tout au long de l'année. C'est à présent Cathy Paqueton qui dirige la section.

ET LES TOUT-PETITS ?

À Mollégès, la crèche "Les Pommes Reinettes" est située chemin de la Carrairette (en face du parking de l'Espace Culturel Maurice Brès) et peut accueillir 25 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, de 7h30 à 18h30 (du lundi au vendredi). **Contact :** ↗ 04 90 95 17 76

Le Relais Petite Enfance (RPE) Alpilles Montagnette est un service de proximité neutre et gratuit destiné aux parents, futurs parents et professionnels de la petite enfance. Géré par un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), il couvre un territoire de 14 communes.

Sur la commune de Mollégès, le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette est présent le 3^{ème} mardi du mois de 9h15 à 12h dans une salle du Mas Chabert. La matinée est un temps consacré pour les assistants maternels et les enfants qui leur sont confiés, dans un espace aménagé autour du jeu.

Par ailleurs, des rencontres individuelles sont possibles sur RDV pour les familles, futurs parents, assistants maternels et candidats à l'agrément. Elles ont lieu l'après-midi du 3^{ème} mardi du mois au Mas Chabert. Les rencontres peuvent également être proposées dans les locaux du siège du RPE à Saint-Rémy de Provence.

À ce jour, 4 assistantes maternelles agréées exercent sur la commune de Mollégès pour un total de 14 places d'accueil.

Contact : ↗ 06 85 49 72 47
✉ alpilles@relaispetiteenfance.com

A noter : le service RPE n'a pas de fonction de contrôle, ni d'employeur ; pour rappel, le Conseil départemental a pour mission l'attribution et le suivi des agréments des assistants maternels (↗ 04 13 31 56 31 ou ✉ smape@departement13.fr)



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SUR TOUS LES FRONTS

USEP (UNION SPORTIVE DU PREMIER DEGRÉ)

L'association USEP a organisé le Marseille-Cassis des Enfants et une rencontre gymnastique pour le cycle 3. Une classe s'est également rendue à vélo à Cabannes pour une rencontre de Tchoukball. La classe de CP/CE1 a partagé des danses collectives avec les camarades de Verquières. Diverses activités ont été organisées pour permettre à chacun d'être autonome à vélo. Ainsi se sont succédé des ateliers d'agilité dans des environnements divers, un Bike and Run et des randonnées cyclistes.



SORTIES À LA JOURNÉE

Les classes de cycle 2 ont assisté à un opéra (Turandot) et ont visité le zoo de La Barben. Des animations romaines et la visite des Alyscamps à Arles ont également été proposées. Une classe a assisté à une pièce de théâtre "Le petit Poucet". Les CM2 ont été invités à visiter le musée Jean Moulin à Saint-Andiol. Ils ont également participé à la journée citoyenne organisée par les pompiers. L'Arche de Méo a offert une visite en fin d'année.



LANGUE

Le séjour d'immersion en anglais pour l'ensemble des CM2 à Saint-Front (Haute-Loire) a été reconduit. Les enfants ont pu se perfectionner dans la langue anglaise et découvrir la culture du Royaume-Uni.

ENVIRONNEMENT

En partenariat avec Terre de Provence, deux classes ont été sensibilisées au tri des déchets et au recyclage.

HANDICAP

La fondation Frédéric Gaillanne est intervenue dans les classes de cycle 3 pour sensibiliser les enfants au handicap visuel. Une exposition d'arts plastiques sur le thème du chien a été organisée.

EN ROUTE VERS LE COLLÈGE

Juste avant les grandes vacances, une chargée de mission Prévention Jeunesse de Terre de Provence Agglomération a proposé deux ateliers de liaison CM2-6^{ème}. Objectif : offrir aux élèves un espace bienveillant pour exprimer leurs ressentis, poser leurs questions et partager leurs attentes à l'approche du collège. Une démarche concrète pour accompagner cette transition importante dans leur parcours scolaire. 31 élèves ont participé à ces temps d'échange dynamiques et participatifs, salués par l'équipe éducative pour leur utilité et leur qualité.



HISTOIRE

En élémentaire, le club Histoire a fonctionné tous les mardis sur la pause méridienne grâce aux bénévoles de l'association Remenbranço.

Les enfants volontaires ont découvert l'histoire de Mollèges à l'époque de la seconde guerre mondiale. Une représentation théâtrale a clôturé les travaux du club.

BIBLIOTHÈQUE

Lecture et prêt de livres, défi lecture, participation au prix des Incorruptibles avec rencontre d'une autrice, rédaction d'un livre (Le journal de Gurty) sont les projets qui ont permis aux élèves de se familiariser avec la littérature. Les élèves de l'élémentaire ont aussi participé à "MolléJeux" en partageant des jeux de société avec le club du 3^{ème} âge Lis Urous Espandi.



UNE DOUBLE EXPOSITION

Comme chaque année, les enfants des deux écoles et de l'accueil de loisirs ont participé à la Grande Lessive, une installation artistique éphémère à partir de l'invitation commune "Du papier, des papiers, vos papiers". Une classe de l'élémentaire a exploré diverses techniques de collage et exposé ses travaux lors de la fête de fin d'année.

POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

En renouvelant son soutien financier aux associations mollégeoises (71 445€), la municipalité prouve son attachement au bénévolat. A ces subventions s'ajoutent la mise à disposition gratuite de plusieurs infrastructures communales toute l'année (Espace Culturel Maurice Brès, Mas Chabert, salle des associations, stade Montmajour, espace Manson, salle des mariages...) ainsi que le prêt de matériel et l'installation des équipements. Les services techniques, la police et la communication viennent en appui aux associations. Un panel varié et multigénérationnel que l'on (re)découvre avec plaisir lors du Forum de rentrée.



Le Guide des associations 2024-2025 est disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur notre site Internet. Le prochain sera édité en septembre 2026... en attendant, vous pouvez consulter la liste actualisée sur www.molleges.fr

REJOIGNEZ-NOUS !

SAINTE-ÉLOI

06 88 79 04 00 - 06 10 87 60 39
 toto.faure@neuf.fr
 clavelgabriel@yahoo.fr

COMITÉ DES FÊTES

06 21 05 72 73
 comitedesfetes.molleges@gmail.com

LI MANJO GRANOUIÔ

06 59 94 85 93 - 06 71 47 68 23
 limanjogranouiomolleges@gmail.com

COMITÉ ÉDIFICATION

DU CHEVAL DE TRAIT

06 90 95 43 83
 claudeparraud@orange.fr

REMENBRANÇO

06 87 11 36 89
 viviane.loesel@orange.fr

L'ANASTYLOSE

04 90 95 42 45

MOLLÈGES GROUP'ART

06 11 44 23 88
 fteissedre@wanadoo.fr

LES DOIGTS AGILES

06 15 62 92 76
 jacquelinegodart44@orange.fr

LES PÉNÉLOPES

07 85 15 49 96
 pommetger6@gmail.com

USEP MATERNELLE

04 90 95 00 97
 ce.0132694h@ac-aix-marseille.fr

USEP ÉLÉMENTAIRE

04 90 95 00 81
 ecole2.molleges@orange.fr

LES AMIS DE L'ÉCOLE

06 23 46 13 27
 amisdelecole.molleges@gmail.com

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

07 85 63 46 72
 alpilles@relaispetiteenfance.com

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES CHASSEURS

06 87 19 56 35
 arnaudo.alain13@gmail.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA MOLLÉGEOISE

06 10 82 27 88
 cchabaud13940@gmail.com

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

06 89 27 07 71
 amicale.ald.13@gmail.com

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

07 76 06 53 21

aldjsp@sd13.fr

ES13 (CLUB SENIORS À PARTIR DE 55 ANS)

06 89 48 19 00
 es13-molleges@outlook.fr

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

06 76 59 51 91

manpn@orange.fr

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

06 75 62 56 36
 plandorgon@adm13.org

LES CIGAL'ZELLES

06 79 31 75 12
 cigales.gazelles@gmail.com

FNACA

06 16 79 50 59
 fredie51@hotmail.fr

ASA (ARROSANTS)

04 32 61 14 39
 guylaineasa@orange.fr

MANNE MOLLÉGEOISE (ARTISANS ET COMMERÇANTS)

06 77 49 26 44
 nicolasolinti@hotmail.fr

ÉCO-PEPS MOLLÈGES

06 02 33 72 93
 ecopepsmolleges@gmail.com

FOOTBALL CLUB MOLLÈGES-EYGALIÈRES

06 11 10 75 07
 fcmeclub@gmail.com

CYCLO-VTT MOLLÈGES

06 01 44 11 92
 cyclo.vtt.molleges@free.fr

LA COMPAGNIE BLEUE

Danse : 06 79 43 77 45
 marianne@mpilates.fr
 Anglais : 06 87 11 36 89
 viviane.loesel@orange.fr

TENNIS CLUB

tennisclubeygalières@gmail.com

LOTUS YOGA

06 01 46 58 72
 lotusyoga44@gmail.com

ALPILLES 4X4 ORGANISATION

06 75 21 95 15
 alpilles4x4organisation@yahoo.fr

FOOTBALL CLUB VÉTÉRANS MOLLÈGES

06 20 24 25 81
 bvo.tbregu@orange.fr

MOLLÈGES PÉTANQUE SENIORS

06 18 31 35 64 - 06 10 57 55 79
 arlettelesportes@gmail.com

SPORT & BIEN-ÊTRE POUR TOUS

06 70 13 57 12
 asso.sportetbienetrepourtous@gmail.com

TENNIS DE TABLE MOLLÈGES

06 48 46 01 39
 tennisdetable13940@orange.fr

HARMONIE & CIE

07 67 97 32 11
 contact@envoldessens.com

MOON SHAKTI YOGA

06 76 92 66 10
 carole-moonshaktiyoga@orange.fr

MÉMOIRE DE NOS HÉROS

07 68 20 83 19
 memoiredenosheros@gmail.com

PONEY CLUB LE GALOPIN

06 89 32 00 52
 arquiercaroline@orange.fr

PONEY CLUB ECURIES MAS ROBIN

06 16 54 30 72
 contact@ecurieremasrobin.com

ÉCURIES DE PROVENCE

06 11 94 33 92 - 06 24 13 11 50
 pouzol.laura@gmail.com

ILS SE SONT INSTALLÉS EN 2025...



BOUCHERIE DE LA GARE

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

Florent Delaye

48, route de Saint-Rémy - Quartier de la gare

📞 **04 65 81 86 49**

🕒 Ouvert du mardi au samedi,
de 7h à 12h30 et de 15h30 à 19h30

Le dimanche, de 7h00 à 13h00 (à partir du 1^{er} avril)

À suivre sur **Facebook** et **Instagram**



BASTA PIZZERIA

PÂTES - PIZZAS - SPÉCIALITÉS ITALIENNES

4, impasse Aurelia - Quartier de la gare

📞 **04 90 01 27 93**

🌐 <https://basta-pizzeria.com>

✉️ info@basta-pizzeria.com

🕒 Sur place les midis du mardi au vendredi et le vendredi
soir - À emporter tous les soirs 7/7

À suivre sur **Facebook** et **Instagram**



OUSTAU NOUGUIER

BOULANGERIE BIO

Matthias Nougrier

47, avenue du Lauron

📞 **06 77 35 25 89 - 06 86 06 16 75**

✉️ oustau.nougrier@gmail.com

🕒 Ouvert du vendredi au lundi. Commandez la veille

À suivre sur **Facebook**

CHEZ BÉ

(EX-BISTROT CANAILLE)

RESTAURANT TRADITIONNEL

Brice et Emeline Dunant

27, traverse du poids public

📞 04 32 61 98 82

📅 Ouvert du mardi au samedi, midi et soir

À suivre sur [Facebook](#) et [Instagram](#)



LES GOURMANDISES DU LAURON

(CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE)

ARTISAN BOULANGER - PÂTISSIER

Eric Pierron

36, avenue du Lauron

📞 04 90 95 16 64

📅 Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6h30 à 13h et de 15h à 20h. Dimanche de 6h30 à 13h.

À suivre sur [Facebook](#) et [Instagram](#)



UTILE

(CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE)

ÉPICERIE - PRODUITS FRAIS - CHARCUTERIE - TRAITEUR

Nicolas Clavel

63, avenue des Paluds

📞 04 90 95 11 69

📅 Ouvert du lundi au samedi, de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h30. Dimanche matin seulement.

À suivre sur [Facebook](#)



CETTEFAMILLE

MAISON DE COLOCATION POUR LES SENIORS

176, boulevard du Clos de la Font

📞 04 65 84 36 99

💻 www.cettefamille.com

✉️ contact@cettefamille.com

À suivre sur [Facebook](#)



PSYCHOLOGUE ET HYPNOTHÉRAPEUTE

Olivia Toussaint Chabrol

51, avenue du Château

📞 06 15 89 21 18

✉️ ochabrol@medelite-equity.com



L'EAU DE PLUIE, UNE RESSOURCE À EXPLOITER

Engagée dans la transition écologique et soucieuse de préserver les ressources en eau, Terre de Provence Agglomération propose une aide financière à ses habitants pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. Ce dispositif local vient compléter ceux déjà en place par la Région Sud et le Département des Bouches-du-Rhône.

Soutenir l'achat de récupérateurs d'eau permet de promouvoir une gestion plus responsable de cette ressource précieuse. Plusieurs foyers du territoire ont déjà profité de cette subvention. L'objectif est d'encourager les habitants à adopter des pratiques vertueuses, tout en réalisant des économies.



UN GESTE SIMPLE ET NATUREL

Le matériel éligible doit être un récupérateur hors-sol d'au moins 300 litres ou un modèle enterré d'une capacité minimale de 2 000 litres. Il doit obligatoirement être raccordé aux gouttières de l'habitation, équipé d'un filtre ou d'un système anti-débris, et installé à proximité de la résidence principale ou dans le jardin.

Terre de Provence prend en charge 50 % du prix d'achat dans la limite de 100 € pour un récupérateur enterré et 80 € pour un modèle hors-sol. L'aide est limitée à un équipement par foyer et le formulaire de demande disponible en ligne sur terredeprovence-agglo.com.



STOP AUX FRELONS ASIATIQUES

Terre de Provence agglomération prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques à pattes jaunes dans le cadre de son plan de lutte, en partenariat avec FREDON PACA.

Vous avez détecté un nid ?
Signalez-le en 3 clics sur
 www.lefrelon.com

Un référent de Mollégès viendra constater la présence du nid et déclenchera l'intervention d'un désinsectiseur (prise en charge financièrement par TPA). En 2025, 28 nids de frelons asiatiques à pattes jaunes ont déjà été détruits ! En 2026, une nouvelle campagne de piégeage de printemps aura lieu.

ACCÈS POUR TOUS AU NUMÉRIQUE

Tous les lundis, de 8h à 12h, Terre de Provence agglomération propose une permanence gratuite pour accompagner les Mollégeois (débutants ou confirmés) dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages numériques au quotidien. David, qui vous reçoit et vous conseille sur rendez-vous, propose également des ateliers thématiques tous les mois.

 06 22 54 42 72
 dbernard@terredeprovence-agglo.com

UN PROJET PRO ? DIRECTION LA MAISON DE L'ENTREPRENEUR

La Maison de l'entrepreneur réunit l'ensemble des partenaires qui accompagnent les entrepreneurs du territoire (projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise). Chaque semaine, différents acteurs économiques vous informent, vous conseillent et vous aident à concrétiser vos ambitions professionnelles.

INITIATIVE PAYS D'ARLES

IPA accompagne gratuitement la création ou la reprise d'entreprise, apportant un soutien financier jusqu'à 30 000 € (selon les critères d'éligibilité).

Permanence sur RDV le mardi

📞 04 84 49 02 01

✉️ f.robert@initiative-paysdarles.com

💻 www.initiative-paysdarles.com



ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE

L'ADIE conseille, accompagne et finance la création et le développement des entreprises, notamment pour les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire : formations, coaching personnalisé et possibilité d'être financé jusqu'à 12 000 €.

Permanence sur RDV les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois

📞 09 69 32 81 10

LA FRENCH TECH - GRANDE PROVENCE

La French Tech rassemble un écosystème autour des startups (accompagnement au lancement) et anime la communauté d'entrepreneurs de la tech pour créer les solutions de demain.

Permanence mensuelle

✉️ sabine.delbare@lafrenchtech-grandeprovence.fr

💻 www.lafrenchtech-grandeprovence.fr

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL

La SAFER informe sur le foncier agricole, la transmission/installation en agriculture, l'acquisition du foncier (appels à candidature).

Permanence mensuelle

✉️ marjorie.wagner@safer-paca.com

ÉCONOMISEZ DE L'ÉNERGIE... ET DE L'ARGENT !

Depuis juillet 2024, Terre de Provence Agglomération met en place dans des permanences Conseil Info Énergie-Environnement. Un expert du service Transition Énergétique et Écologique répond à toutes vos questions, gratuitement et sur rendez-vous (obligatoire



48h à l'avance - 30 à 45 minutes par entretien en scannant le QR code ci-contre) : le 1^{er} mardi du mois, de 14h à 17h, en mairie de Mollégès. Objectif : vous aider à réduire votre consommation énergétique, limiter votre impact environnemental et réaliser des économies durables.

Un accompagnement de proximité, personnalisé et sans frais sur :

- la réduction de votre consommation (énergie/eau),
- la rénovation énergétique de votre logement,
- le changement de votre système de chauffage ou climatisation,
- l'installation de solutions renouvelables (solaire, géothermie...),
- les aides financières existantes
- l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.

UNE APPLI MOBILE 100% GRATUITE



Installez Intramuros depuis l'App Store, Google Play, AppGallery, ou via ce QR code, et suivez l'actualité de la commune et du territoire.

TRIBUNES

• TRIBUNE DE LA MAJORITÉ Groupe "Mollégès Demain"

Conformément aux dispositions du Code électoral (article L.52-1) et afin de respecter le principe de neutralité applicable aux supports de communication de la commune en période électorale, le groupe de la majorité municipale autour de Corinne Chabaud a choisi de ne pas publier de tribune jusqu'à la tenue du scrutin de mars 2026

• TRIBUNE DE L'OPPOSITION Groupe "Imagine Mollégès"

En 2020, MOLLÉGÈS DEMAIN avait décliné son programme, essentiellement des travaux.

Qu'en est-il des réalisations à l'heure du bilan ?

| | | | | | |
|--------------------|---|-------------------|---|---------------------|---|
| Avenue du Comtat |  | Logement |  | Maison des services |  |
| Accueil de loisir |  | Maison des jeunes |  | Parcours santé |  |
| Chapelle St-Thomas |  | Espace Manson |  | Pôle sportif |  |

Du côté d'IMAGINE MOLLEGES, nous avions, en réfléchissant tous ensemble, proposé pour le village un programme complet d'actions originales et variées. Et nous nous réjouissons aujourd'hui de constater que certaines aient été adoptées par l'équipe majoritaire : recrutement d'une responsable jeunesse, conseil municipal des jeunes, ouverture permanente du city stade, salles de sport, revégétalisation, quelques incitations à l'écologie, présence dans les réseaux sociaux, balbutiements de participation des habitants, effort de communication, diversification culturelle...

Bien qu'ayant été tenus à l'écart des décisions, nous sommes fiers de constater qu'au moment où ce mandat s'achève, nos idées ont réussi à imprégner d'un peu plus d'ouverture, de citoyenneté et d'audace, l'action municipale.

En dépit d'un bilan en demi-teinte, nous reconnaissons au conseil municipal actuel une certaine dynamique globale et une gestion saine des finances de la commune.

La loi du 27 février 2002 prévoit que : *"lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale [...], un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"*. C'est dans ce cadre que les élus de l'opposition, comme ceux de la majorité, s'expriment chaque année dans "Mollégès Infos" afin d'informer les citoyens de leurs positions sur la politique municipale.

[L'exercice du droit d'expression... doit répondre à une certaine neutralité dans le choix des sujets abordés... et s'abstient de prises de position électoraliste, partisane et polémique]. Réponse ministérielle publiée au JO Sénat du 7 août 2003, p.2551.

CONSEIL MUNICIPAL : tous les comptes-rendus sont disponibles sur notre site Internet www.molleges.fr (rubrique "Votre Mairie", onglet "Conseils municipaux").
Les séances du conseil municipal sont publiques.

DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE DES COMPTEURS D'EAU POTABLE



Contrôle périodique des dispositifs d'assainissement non collectif

Les installations de traitement autonome qui équipent les logements non raccordés au réseau d'assainissement collectif doivent faire l'objet d'un contrôle périodique obligatoire (article L. 2224-8 du Code général des collectivités territoriales).

Ce contrôle est effectué par la Régie des Eaux de Terre de Provence à minima tous les 10 ans, selon des modalités fixées par un arrêté du 27 avril 2012.

La campagne des contrôles périodiques des installations d'assainissement à Mollégès est en cours et s'achèvera début 2026. La Régie des Eaux se tient à la disposition des propriétaires concernés pour répondre à leurs questions et les accompagner dans leurs démarches.

+ D'INFOS



La Régie des Eaux de Terre de Provence remplace l'ensemble de ses quelque 27 500 compteurs d'eau potable globalement vieillissants par des modèles pouvant communiquer automatiquement par technologie radio leurs index de consommation.

Cette "télérelève" des compteurs d'eau est en cours de déploiement sur la commune de Mollégès. Elle apportera aux usagers de nouveaux avantages : • plus d'autonomie, avec un suivi de la consommation journalière d'eau via l'espace personnalisé ; • un service d'alerte en temps réel, en cas de détection d'un évènement anormal et notamment d'une présomption de fuite sur son branchement privé ; • une facturation précise établie sur le volume d'eau réellement consommé et non plus sur une estimation ; • plus besoin de devoir être présent pour le relevé d'index lorsqu'un compteur est situé en domaine privé.

Cette évolution est aussi un atout majeur pour la Régie des Eaux :

- l'automatisation de la relève des compteurs et du traitement des données représente un gain de temps important pour les opérateurs de la Régie qui seront mieux à même de répondre aux besoins des usagers ;
- le système déployé permettra de localiser automatiquement les pertes d'eau en réseau ; c'est un outil essentiel pour la réduction des fuites et la préservation de la ressource en eau.



Le projet bénéficie du soutien financier de la Région Sud.

Type de compteur installé (de marque ITRON équipé du module communiquant développé par la société BIRDZ retenue pour mener le projet)

+ D'INFOS



RÉGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

1313, route Jean Moulin - 13670 Saint-Andiol

04 90 95 04 36 - contact@eauxtdp.fr



GUIDE PRATIQUE

URGENCES ET SERVICES DE GARDE

| | |
|---|---------------------------------|
| Pompiers - Centre de secours et d'incendie Alpilles Durance | 18 - 112 - 04 90 20 02 25 |
| Médecin de garde | 116 117 |
| SAMU Centre (problème santé) | 15 |
| SAMU Social (absence de logement, violences familiales) | 115 |
| Service d'Urgence pour personnes sourdes et malentendantes | 114 |
| Urgences dentaires/dentiste de garde | 0 892 56 67 66 |
| Risque pour la sécurité dans les transports en commun | 31 17 |
| | SMS 31 177 |
| Pharmacie de garde | 32 37 |
| Centre antipoison et toxicologie | 04 91 75 25 25 |
| Gendarmerie d'Orgon | 17 - 04 90 73 00 06 |
| Régie des Eaux de Terre de Provence | 04 90 95 04 36 |
| | (astreinte) 06 07 40 87 10 |
| GRDF - Urgence Sécurité | 0 800 47 33 33 |
| EDF - Dépannage particulier | 0 810 33 35 84 / 09 72 67 50 13 |

SANTÉ

| | |
|---|----------------|
| CPAM (Assurance Maladie - Marseille) | 36 46 |
| Mutualité Sociale Agricole | 04 94 60 38 38 |
| Mutuelle Générale d'Avignon | 04 90 89 16 90 |
| Cabinet des médecins généralistes Drs Chabaud et Vigier | 04 90 95 12 15 |
| Cabinet d'infirmières | 06 47 35 79 43 |
| Cabinet de kinésithérapeutes | 04 90 95 06 10 |
| Canicule info service | 0 800 06 66 66 |
| Ostéopathes Bénédicte Duhamel / Noëlie Figue | 04 86 34 05 99 |
| | 06 09 58 70 28 |
| Psychologue et hypnothérapeute Olivia Toussaint Chabrol | 06 15 89 21 18 |
| Praticienne en massages Carole Maurel | 06 76 92 66 10 |
| Kinésiologue Christelle Pourriau | 06 75 11 20 00 |
| Ostéopathe Marie Michaux | 06 03 45 37 28 |
| Pharmacie Jean-Charbonnière | 04 90 95 16 94 |
| Service Soins Infirmiers Val Durance (à Saint-Andiol) | 04 32 62 02 49 |
| Santé Info Droits | 01 53 62 40 30 |
| Vaccination Covid 19 pour les + 80 ans | 0 800 730 957 |

SERVICES DE PROXIMITÉ

| | |
|--|----------------|
| FREDON (lutte contre les frelons asiatiques) | 04 90 27 26 70 |
| Référent Mollégès | 06 31 12 92 96 |
| Agence d'Information sur le Logement | 04 90 24 35 35 |
| Agence Nationale Titres Sécurisés | 34 00 |
| (Cartes grises, Permis conduire, Cartes d'identité & Passeports) | |
| Taxi Mollégès : Jérôme Davin | 06 30 600 600 |
| Cadastre | 04 90 99 12 18 |
| Trésorerie de Châteaurenard | 04 90 94 13 50 |
| Centre des impôts | 04 90 44 62 00 |
| DDTM 13 | 04 90 93 68 74 |
| La Poste | 36 31 |
| Père Maurice Rolland, Responsable de l'unité pastorale à St-Rémy | 04 90 92 10 51 |
| André Maurin, Diacre | 06 23 07 03 67 |

ENFANCE

| | |
|---|----------------|
| Centre médico-psychopédagogique les Alpilles (Cabannes) | 04 13 31 85 85 |
| Harcèlement scolaire | 30 20 |
| Cyberharcèlement scolaire | 30 18 |
| Enfance en danger | 119 |

SENIORS

| | |
|--|---------------------------------|
| ADMR Plan d'Orgon - Mollégès (Sandrine De Bersacques) | 04 90 73 58 92 - 06 75 62 56 36 |
| Provence Santé Coordination - Pôle Infos Seniors (Châteaurenard) | 04 65 84 54 66 |
| CARSAT Sud-Est (service retraite) | 39 60 |
| CICAS (retraites complémentaires) | 0 970 660 660 |
| Maltraitance sur personnes âgées et adultes en situation de handicap | 39 77 |
| (service gratuit, accès pour sourds & malentendants) | |
| Au bout du fil | 01 70 55 30 69 |

SOUTIEN / SOLIDARITÉ

| | |
|--|---------------------------------|
| Aide aux Victimes d'Actes Délinquants | 04 96 11 68 80 |
| Info escroqueries | 0 805 805 817 |
| Assistante sociale Conseil départemental | 04 13 31 03 50 |
| Association France Alzheimer | 0 800 97 20 97 - 04 42 23 42 49 |
| Association France Parkinson | 01 45 20 22 20 - 06 77 70 96 08 |
| Accompagnement aux aidants familiaux (service social de l'Assurance maladie) | 36 46 |
| ALDA (A l'écoute des Aidants) | 04 91 100 777 |
| Avec nos proches | 01 84 72 94 72 |
| CAF (accès ligne : 13h30 pour RDV aide sociale) | 04 88 65 82 57 |
| (motif : administratif ou RSA sur RDV) | 0 810 25 13 10 |
| CIDFF (Droits des femmes et des familles) | 04 90 93 47 76 |
| SOS Femme Violences Conjugales | 39 19 |
| Contraception - IVG | 0 800 105 105 |
| Planning Familial (Salon) | 04 90 56 78 89 |
| (Avignon) | 04 90 87 43 69 |
| Alcool et Tabac Info Service (8h-2h matin) | 0 980 980 930 |
| (8h-20h) | 39 89 |
| Drogues Info Service | 0 800 231 313 |
| | 01 70 23 13 1 |
| Écoute cannabis | 0 980 980 940 |
| Jeunes Violence écoute | 0 808 807 700 |
| Enfants disparus | 116 000 |
| Mal-être des étudiants | 0 800 737 800 |
| CONTACT 13 - Centre d'aide LGBT | 0 805 696 464 |
| Solitud'écoute | 0 800 47 47 88 |
| Agri'écoute | 09 69 39 29 19 |
| Souffrance et prévention du suicide | 31 14 |
| Association Christophe | 04 91 81 27 60 |
| Dialogue et Solidarité | 0 800 49 46 27 |

ÉCONOMIE

| | |
|--|----------------|
| Mission locale à Plan d'Orgon | 09 62 24 99 18 |
| France Travail - Châteaurenard (demandeurs d'emploi) | 39 49 |
| (employeurs) | 39 95 |
| Association "La Chaumière" | 04 42 50 95 00 |
| Allô Service Public | 39 39 |
| Médiateur National de l'Énergie | 0 800 112 212 |

INFORMATIONS UTILES



ES13 : NADINE LAMBERT NOMMÉE DÉLÉGUÉE

Fin novembre, Josiane Estrade a rendu son tablier après deux années de bons et loyaux services à la tête de l'ES13. La passation avec Nadine Lambert s'est effectuée à l'Espace Manson en présence des adhérents et de Sabine Collot, responsable relations terrain ES13 pour le secteur d'Arles. La nouvelle déléguée peut compter sur le soutien sans faille de Nicole Pélissier (secrétaire) et Nadine Pélissier (trésorière). Retrouvez le programme d'activités et d'animations pour les 55 ans et + sur www.molleges.fr.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 32 61 10 16

CRÈCHE POMMES REINETTES

04 90 95 17 76

ÉCOLE MATERNELLE

04 90 95 07 67

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

04 90 95 00 81

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (GARDERIE)

07 48 88 02 96

ACCUEIL DE LOISIRS DE MOLLÈGES

07 48 72 94 25

COLLÈGE FRANÇOISE DOLTO SAINT-ANDIOL

04 32 61 04 00

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE (ES13)

04 90 95 14 76 - 06 89 48 19 00

DU CÔTÉ DU PERSONNEL MUNICIPAL...

ENTRETIEN : Isabelle Venissat complète l'équipe depuis le 1^{er} septembre 2025

PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS : départ au 31 août 2025 de Valentine Rigat, adjointe d'animation (arrivée le 1^{er} septembre 2024), remplacée par Valentin Gremaud, adjoint d'animation également, au 1^{er} septembre 2025

SERVICES TECHNIQUES : départ de Thierry Payer au 17 janvier 2026

CARRIÈRE : stagiairisation de 3 agents (jusque-là contractuels) à temps plein : Christophe Feniello (cuisinier) au 1^{er} mai 2025, Marie Chabaud (adjoint d'animation) et Rémi Lacassin (adjoint administratif) au 1^{er} septembre 2025

LE MARCHÉ, C'EST MERCREDI !

Toute l'année, retrouvez de 8h à 12h sur le parking de la Maison des Associations, le meilleur des produits locaux : fruits et légumes, poissons et coquillages, volailles et viandes rôties, huile d'olive, fromages...



TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION

5, place du Docteur Marius Chabrand - 13630 Eyragues

04 32 61 96 30

OUVERTURE AU PUBLIC :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Chemin du Mas de Robin - 13940 Mollèges

04 32 61 96 38

OUVERTURE AU PUBLIC :

• Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

• Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

L'accès à la déchetterie est :

• libre les mardis après-midi et jeudis toute la journée

• sur rendez-vous le reste du temps :

💻 <https://rdv-dechetterie.fr>

• **Collecte dans le village** : mardi et samedi matin

• **Collecte en campagne** : mardi matin (secteurs Est & Ouest)

RÉGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

1313, route Jean Moulin (D24) - 13670 Saint-Andiol

04 90 95 04 36

ÉTAT-CIVIL 2025

NAISSANCES

| | |
|-------------------------------|--------------|
| BOTULI Margareth | 4 janvier |
| JUILLAN CHARDES Joshua | 13 février |
| CONAY ALAZARD Lola | 18 mars |
| HUMANN Héloïse..... | 25 mars |
| TAOUDI Saja | 22 avril |
| ROUSSEL Jules | 14 mai |
| SERRES Luna | 23 mai |
| BLANC Melvyn | 26 mai |
| FAURE LEON Valentina | 9 juin |
| DONAT GIARDINA Paol..... | 13 juillet |
| BRÉGUIER Tina | 24 juillet |
| BERKAT Néva | 15 août |
| BURGOS DELACROIX Léandro..... | 4 septembre |
| CRAIEA Medea | 21 septembre |
| BOUVIER Alma | 12 novembre |
| GIBERT MARINI Léon | 5 décembre |
| LESBROS Augustin..... | 9 décembre |
| JEANDESBOZ FÉRAND Elyna | 11 décembre |

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

| | |
|---------------------|------------|
| CARRION Lola..... | 18 août |
| HAMEAU Lyanna | 18 octobre |

MARIAGES

| | |
|--|----------------------|
| CHEMIN Kevin & UHRHAN Jennifer..... | 1 ^{er} mars |
| BENARD Romain & ROBERT Laura | 7 juin |
| DEVAUX Alyzée & APARICIO Jérémy..... | 13 juin |
| VERRIEN Malorie & CABALLERO Yohann | 14 juin |
| CHABAUD Hugo & VIGUIER Flore..... | 16 juin |
| CARDIS Antonin & MARY Melody | 21 juin |
| AUDIBERT Fabrice & FRANCISCO Inès..... | 21 juin |
| FAURE Nicolas & DUHAMEL Bénédicte | 7 juillet |
| GARAGNON Kalvyn & CRUZ Aurélie | 19 juillet |
| ORCIÈRE Clara & NATCHOO Kim | 19 juillet |
| GLORIEUX Laurence & ROMANET Vincent | 26 juillet |
| ROUGON Jérôme & BANGUI Sabrina | 9 août |
| LOURDEZ Cléo & CREACH Axel..... | 16 août |
| ARNAUD Philippe & SEVERIVO PAIVA Silvia do Carmo.. | 23 août |
| PARRAUD Loïc & BOYER Pauline | 27 août |
| GAUTIER Rémy & SIMONNE Samantha | 6 septembre |
| SIMONELLI Florian & RIVIERE Anaïs | 6 septembre |
| DEMOULIN Marion & LOISY Christophe | 13 septembre |
| HAMEAU Ludovic & FURLANETTO Wanda | 18 octobre |
| BROSSE Thomas & FLORIANI Annabelle | 25 octobre |
| BALLAY Laurent & FERNANDEZ Cristina..... | 8 novembre |

PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ

| | |
|--|---------------------------|
| RABIER Roxane & BOUVIER Mickaël..... | 10 mars |
| MAYA Sébastien & MACHADO Salomé | 21 mai |
| CHEREL Hugo & BERNABE Laura | 1 ^{er} septembre |
| ARNAUD-ROUGET Iléana & PIGEAUD Jean-Baptiste | 23 septembre |
| JACQUET Christophe & DA SILVA Nathalie..... | 4 octobre |
| BONO Claire & ROMERA Thomas | 20 octobre |
| DELAYE Florent & BASTIANINI Morgane | 9 décembre |
| LABOUS Damien & LOVERA Justine | 10 décembre |

DÉCÈS

| | |
|--|--------------|
| VINAZZA Marie épouse FAÏN | 8 janvier |
| BUFFILE Sylvain | 10 janvier |
| GIMENEZ Cécile | 2 février |
| LERDA Liliane veuve BERNARD | 13 février |
| ESTEVE Gérard | 17 février |
| GOASDOUÉ Marie veuve PAOLONI | 29 mars |
| FUENTES Josette veuve PIALAT | 7 avril |
| GUYOT Nathalie | 11 mai |
| FOURNIER Robert | 11 juin |
| BERTHET Noëlle | 7 juillet |
| SANCHEZ Marie veuve PAYART | 9 juillet |
| LUSARDY Julien | 15 juillet |
| CLAVEL Monique | 3 août |
| CEAGLIO Joël | 11 août |
| PAULINHO José | 11 septembre |
| ISOUARD Andrée veuve CASALS-ROCA | 19 septembre |
| JAILLIER Emma veuve PALOUS | 22 septembre |
| DENIZOT Alain | 26 septembre |
| BRUGUIER Jeanne | 27 septembre |
| VIAL Pierre | 30 septembre |
| ELLUIN Bertrand | 2 octobre |
| DURET Louis | 11 octobre |
| FAÏN Gilbert | 22 octobre |
| DEMARCHE Jacqueline veuve MONCELET | 25 octobre |
| PICHOTIN Geneviève | 27 octobre |
| MAUREL Denise veuve RIGAL | 8 novembre |
| CACERES-CARRASCO François | 9 novembre |
| RIGAUD Patrick | 21 novembre |
| DE VOLDER Barbara | 11 décembre |
| BRUGUIER Jeanne veuve NOËL | 20 septembre |
| CHABAUD Paulette épouse BRUNA | 24 décembre |

Nous vous informons que les listes d'état-civil ont été éditées à partir des actes établis sur Mollégès, des avis de naissance et des demandes de transcription de décès transmis à notre commune. La mairie ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la non-mention d'une naissance ou d'un décès...

DE PARFAITS AMBASSADEURS

Sur les terrains sportifs et culturels, ils font briller les couleurs de notre village. Coup de projecteur sur ces Mollégeoises et ces Mollégeois engagés.

Avec "Sur les traces de ma Libération", **Lucas et Clément Truffert** ont exposé pendant un an leur collection d'objets et documents historiques au Musée Jean Moulin de Saint-Andiol.

Présents lors de la Journée du Patrimoine, les jumeaux ont créé une nouvelle association "Mémoire de nos héros".



La confirmation de la prise de ruban de **Lola Hutinet, Garance Rhame, Louna Léon, Alicia Garcia Faure, Lise De la Cruz Faure, Shaima Granel et Noélie Fabre** s'est déroulée au théâtre antique d'Arles. Elles ont reçu le diplôme des mains d'Amélie Laugier, XXVe Reine d'Arles, entourée de ses demoiselles d'honneur.



Deux semaines après avoir appris sa sélection pour le Championnat du monde des chevaux de 7 ans, le cavalier **Olivier Chapuis** remporte le titre de champion de France de "Formation 3" avec son joli bai "Jumpy Florentines", lors de la Grande Semaine de Pompadour. De quoi réjouir l'équipe des Écuries du Mas Robin.



Les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer ont vu quatre nouvelles jeunes filles participer à la "Festo Vierginenco" : félicitations à **Emmy Villeméjane, Bérénice Besson, Lilou Chabaud et Inès Fabre** qui ont porté le ruban pour la première fois, signe de leur engagement à défendre nos traditions et le costume.



LES MOLLÉGEOIS À L'HONNEUR

La municipalité adresse toutes ses sincères et chaleureuses félicitations aux personnes distinguées en 2025, dont le titre a été porté à sa connaissance.

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Promotions du 1^{er} janvier et du 14 juillet :

MÉDAILLE D'ARGENT

- Cédric GAUTRON
- Nordine LAIMECHE
- Gwenaelle LAMBERT née JOB

MÉDAILLE VERMEIL

- Emmanuelle GEIGER née Sassoulas

MÉDAILLES D'OR

- Jérôme CHABAUD
- Antonito PIQUERAS

MÉDAILLE GRAND OR

- Laurent MERCIER

À l'occasion de la cérémonie des vœux 2026, la municipalité a souhaité mettre à l'honneur certaines personnalités du village :

- Berenice BESSON
- Lilou CHABAUD
- Ines FABRE
- Emmy VILLEMEJANE
- Claude BONNARD
- Daniel RIQUE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SUR LES BONS RAILS

Elisa, Rosie, Lisa, Charlie, Vianney, Johan, Martial, Ugo, Dorian, Ethan, Leandro, Fabbio et Léo.
Ils sont à jamais les premiers à endosser l'écharpe du Conseil Municipal des Jeunes de Mollégès.



Pour la première fois de son histoire et à l'initiative de Benoît Fabre, adjoint délégué à la jeunesse, la commune de Mollégès donne la parole aux jeunes. *“Cet élan citoyen va vous permettre, entre autres, de découvrir le fonctionnement de nos institutions démocratiques”*, a expliqué M^{me} le maire Corinne Chabaud. *“Vous allez apprendre à débattre, à écouter les autres, à faire des compromis, à prendre conscience que chacun peut faire bouger les choses, même à son échelle... Et même si on n'est pas toujours d'accord, votre seul intérêt doit demeurer l'intérêt collectif.”*

En présence de leurs familles et de plusieurs élus de la commune, dont le maire honoraire Maurice Brès, les treize jeunes Mollégeois ont reçu l'écharpe tricolore officielle, symbole de leur engagement pour la République. Quelques semaines plus tard, plusieurs d'entre eux ont participé la commémoration du 11 novembre, avant de visiter en avant-première le futur accueil de loisirs. Deux premières sorties officielles qui en appellent d'autres !



13 HEUREUX ÉLUS

Avoir entre 9 et 16 ans, habiter Mollégès et être scolarisé (du CM1 à la Seconde). Telles étaient les conditions à réunir pour candidater à ce premier Conseil Municipal des Jeunes. En tant que jeunes représentants, ils découvrent à chaque réunion les droits et les devoirs des citoyens, en attendant de participer prochainement à la réalisation de projets et aux événements du village.

À VOUS DE JOUER, LES JEUNES !



Charlie Brès Taton
10 ans - CM2
ÉCOLE
DE MOLLÈGES



Dorian Nowak-Conti
10 ans - CM
ÉCOLE
DE MOLLÈGES



Elisa Benard
10 ans - CM2
ÉCOLE
DE MOLLÈGES



Ethan Nowak-Conti
12 ans - 5e
COLLÈGE LA SALLE
ST-CHARLES À CAVAILLON



Fabbio Tron
11 ans - 6e
COLLÈGE DOLTO
À SAINT-ANDIOL



Johan Hennechart
10 ans - CM2
ÉCOLE
DE MOLLÈGES



Leandro Simonelli
10 ans - CM2
ÉCOLE
DE MOLLÈGES



Léo Viens Jean
11 ans - 6e
COLLÈGE DOLTO
À SAINT-ANDIOL



Lisa Bonfill
11 ans - 6e
COLLÈGE DOLTO
À SAINT-ANDIOL



Martial Hurier
12 ans - 5e
COLLÈGE DOLTO
À SAINT-ANDIOL



Rosie Staron
11 ans - CM2
ÉCOLE LA SALLE
ST-CHARLES À CAVAILLON



Ugo Nouguier
10 ans - CM2
ÉCOLE
DE MOLLÈGES



Vianney Dotte
13 ans - 3e
COLLÈGE DOLTO
À SAINT-ANDIOL



2026

UNE ANNÉE PLEINE DE PROMESSES

8 MARS : GAMING

Tournois de jeux vidéo, simulateurs de conduite et consoles

25 AVRIL : NATURE

Ramassage des déchets, ferme et ateliers pédagogiques

30 MAI : SPORTS

Mur d'escalade, parcours sportif et structures gonflables

14 JUILLET : CITOYENNETÉ

Petit-déjeuner républicain (produits du terroir) et cérémonie

SEPTEMBRE : ASSOCIATIONS

Forum de rentrée pour (re)découvrir les activités locales

19 ET 20 SEPTEMBRE : PATRIMOINE

Thème de cette 43^{ème} édition "Patrimoine en danger"

2 ET 3 OCTOBRE : CULTURE

Fous rires garantis avec "Mollégès en Scène" pour Octobre rose

5 DÉCEMBRE : NOËL

Atmosphère d'hiver entre neige et glace pour toute la famille

L'AGENDA DES FESTIVITÉS

28 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS : SAINT-PIERRE D'HIVER

20 ET 21 JUIN : SAINT-ÉLOI

17 AU 22 JUILLET : SAINT-PIERRE

LES COMMÉMORATIONS

19 MARS, 8 MAI, 18 JUIN ET 11 NOVEMBRE



1 Place Hôtel de Ville - 13940 Mollégès

04 90 95 03 51 - accueil@molleges.fr

www.molleges.fr - Ville de Mollégès - villedemolleges13940